Le Petit Bouillais

Bulletin municipal d'information

n° 39 - septembre 2021

La Mairie au coeur de la vie publique

www.labouille.fr

SALON DE COIFFURE

Angélique

15, quai Hector Malot - 76530 La Bouille
HORAIRES D'OUVERTURE du mardi au vendredi :
8h30-12h00 / 14h00-18h30
le samedi 8h30-17h00 (sans interruption)

02 35 67 57 68

ESPACE CONFORT ELECTRIQUE
Electricité Générale
Chauffage électrique - Mise en sécurité
Alarme - Vol - Incendie
Cablage informatique et domotique
255 Route de Rouen - 27310 BOURG-ACHARD
02 32 41 31 07 - 06 07 96 27 35
espace-confort-elec@orange.fr

Le Bellevue
Hôtel - Restaurant
13, quai Hector Malot 76530 La Bouille
Tél : 02 35 18 05 05
bellevuehotel@wanadoo.fr
www.hotel-le-bellevue.com

LANOS
Menuiserie

- Menuiserie intérieure
- Menuiserie extérieure
- Porte d'entrée
- Porte de garage
- Volet - Portail
- Store - Pergola
- Isolation extérieure
- Isolation des combles
- Isolation de vide de mur

HALL D'EXPO DE 300 M² - 02 32 57 44 66
www.lanos-menuiserie.fr

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
GRAND-COURONNE
24/24
Avenue du Général Leclerc
Tél : 02 35 67 63 42

Garage La Bouille Auto
7 Route de Moulineaux, 76530 La Bouille 02 35 68 16 08

Édito du Maire

SOMMAIRE

Les annonceurs ..... p 2 & 16

Edito du Maire ..... p 3

Vie publique ..... p 4 - 5

Actus Mairie ..... p 6 - 7

Archives ..... p 8 - 9

Vie Associative
Commerce ..... p 10 - 11

Vie culturelle
Agenda ..... p 12 - 13

Les échos du « Petit Prince »
Vie scolaire ..... p 14 - 15

Numéros utiles :

SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18
Centre anti poison
0800 59 59 59
Mairie de La Bouille 02 35 18 01 48
Ecole 02 35 18 08 11
Enfance maltraitée 119
Violence femme info 39 19
Métropole Rouen Normandie 0800 021 021

Madame, Monsieur,

Dans le bulletin municipal de juillet 2019, le Maire commençait son édito par « cet été caniculaire … ».

Par analogie, je pourrais commencer mon propos, s'agissant de juillet août 2021 par, « cet été automnal … », car on le constate, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Heureusement, toutes les manifestations festives de cet été sont passées entre les gouttes et ont été une grande réussite avec un résumé page 12.

En cette période de rentrée des classes, il est aussi heureux de constater une certaine continuité puisque la Directrice de l'école « Le Petit Prince » partie en retraite, a été remplacée par son adjointe, Mme Audrey Duval.

Le mois de septembre, c'est aussi la relance des inscriptions dans les associations. La vitalité de nos associations, c'est le dynamisme de la commune. Aussi vous trouverez, jointe à ce bulletin, la liste des associations qui ont leur siège à La Bouille avec les coordonnées pour les inscriptions.

Sur la même lancée, vous verrez dans l'agenda page 13 que notre programme d'activités pour le 4ème trimestre repart à la hausse.

Très chaleureusement -

Jacques MENG,
Maire de La Bouille

Directeur de la publication : Jacques MENG
Comité de rédaction : Jean-Jacques BARIL, Clément BOUVET, Brigitte DUVAL, Justine GROLLIER, Frédéric SURRE
Relecture : Christine DE ARAUJO
Mise en page : Séverine LEBLOND, Frédéric SURRE
Crédits photos : Joël NOUVEL (photo de couverture), Luc LANDRIN (panorama page 13)

Vie publique

Comment fonctionne la Mairie ? Avec qui travaille-t-elle ?

Combien de personnes travaillent pour la Mairie ? Quelles sont leurs missions ?

Il y a 9 agents communaux dont 5 à temps partiel :

- 2 agents au Secrétariat de la Mairie (accueil du public et gestion quotidienne de la commune)
- 1 ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à l'École Le Petit Prince
- 4 agents dédiés au périscolaire (cantine, garderie, entretien des locaux municipaux)
- 2 agents techniques pour l'entretien communal, de l'ensemble du territoire.

Comment travaillent collectivement les 15 élus ensemble ?

Le travail entre élus se fait dans un cadre apaisé, et centré sur l'intérêt général de la commune. Chaque élu est libre de ses positions pour chacun des sujets abordés.

Le Conseil municipal se réunit au moins 4 fois par an. Des commissions ou réunions thématiques se tiennent selon les projets en cours. Les différentes commissions communales ont pour objet : l'animation, la communication, la préparation du « Petit Bouillais », le commerce, les finances, les travaux et l'environnement.

Seuls 4 élus sur les 15 touchent une indemnité à La Bouille : le Maire et les 3 adjoints. Les indemnités sont encadrées par des grilles nationales, selon le nombre d'habitants et consultables sur internet.

Le Maire est présent en Mairie, quatre jours par semaine et reçoit sur rendez-vous.

D'où vient l'argent de la commune ? Comment est-il dépensé ?

Principalement des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation pour 262 000 €) et des différentes dotations de l'État.

Ces deux recettes sont liées au nombre d'habitants dans la commune. D'où l'importance de bien répondre au recensement lorsqu'il a lieu : le nombre d'habitants détermine grandement le budget communal. Lors des dix dernières années, la commune a perdu près de 100 habitants (chiffres INSEE) : il faut donc adapter le budget communal qui est revu à la baisse sur cette période.

La Bouille est une commune touristique mais sans ressources financières directes liées au tourisme. La taxe de séjour est collectée par la Métropole Rouen Normandie, notamment pour financer Rouen Tourisme, l'office de tourisme de la Métropole.

Le tourisme permet d'animer la commune régulièrement dans l'année et permet d'entretenir une dynamique commerçante. Le tourisme via la vie culturelle et la vie commerçante est donc un élément clé de la qualité de vie pour les Bouillaises et Bouillais.

Les recettes de la Commune ne sont pas déposées sur un compte bancaire mais sont déposées au Trésor Public. La Mairie n'a ni chéquier ni carte bancaire, elle règle ses dépenses quotidiennes par des mandats administratifs.

La moitié des dépenses concerne les frais de personnel : 280 000 € pour 9 agents.

Les autres dépenses récurrentes les plus importantes sont:

-les frais d'énergie des bâtiments communaux (eau, chauffage, électricité) : salle polyvalente, mairie, école, église, Grenier à Sel (31 000 €) ;
- les dépenses d'ordre scolaire ou périscolaire : fournitures pour les élèves, sorties scolaires, piscine pour les élèves, garderie, cantine ;
- les subventions aux associations communales (9 000€) ;
- les contrats de maintenance (25 000 €): vidéo protection, matériel informatique, chaufferies, sécurité des bâtiments ;
- l'assurance communale (5 000€) ;
- les frais de communication et télécommunication(5 000€) ;

Chaque projet d'investissement est étudié de façon approfondie pour obtenir le meilleur prix et le plus de subventions possible des partenaires habituels de la Mairie : Métropole, Département, État.

Par exemple, le circuit touristique des 33 panneaux a bénéficié de 80% de subventions, soit le maximum légal pour un projet d'investissement.

La rénovation énergétique de la Mairie, projet dont les travaux vont bientôt démarrer, a également été subventionnée à hauteur de 80% notamment via le Plan de Relance de l'État

Comment s'informer sur la vie communale ?
Les comptes rendus de conseils municipaux sont affichés à l'entrée de la mairie et sur le site internet www.labouille.fr

Deux bulletins municipaux « Le Petit Bouillais » paraissent chaque année.

Le site internet www.labouille.fr est régulièrement alimenté et mis à jour.

La commune dispose également d'une page Facebook (@labouille76) et d'une page Instagram (@labouille_76)
La Mairie a récemment mis en place un système d'alerte SMS pour les grandes informations communales et utile en cas d'urgence. Pour s'inscrire à ce service gratuit, s'adresser à la Mairie ou compléter le formulaire disponible sur www.labouille.fr

Le panneau d'affichage devant la Mairie est lui aussi régulièrement alimenté d'informations en lien avec la vie communale.

A quoi les habitants peuvent-ils participer ? Comment peuvent-ils donner leur avis ?

Les Conseils municipaux sont ouverts au public.

Ponctuellement certaines commissions communales peuvent être ouvertes à des habitants, selon les sujets. Si vous êtes intéressés par une participation, indiquez votre souhait par mail à labouille.mairie@orange.fr

Les élus sont à l'écoute des habitants, disponibles pour des rendez-vous, également joignables via l'adresse mail de la Mairie.

Participer à la vie communale c'est aussi aller voter et donc s'inscrire sur les listes électorales.

Les inscriptions ne sont pas automatiques à la suite d'un emménagement, il faut se rendre en Mairie ou s'inscrire sur internet (service-public.gouv.fr).

Quelle place prend La Bouille dans la Métropole ?

La commune compte 1 représentant - le Maire - au Conseil de la Métropole de Rouen (125 élus au total).

Il assiste aux Conseils métropolitains.

Des réunions régulières (chaque trimestre) sont organisées entre le Maire, les adjoints et les services de la Métropole, notamment sur la voirie et les travaux.

Les élus du Conseil Municipal de La Bouille participent aux commissions de travail de Rouen Métropole.

La commune est également impliquée :
- au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
- à l'Office métropolitain Rouen Tourisme
- avec la Gendarmerie et la Police via des rencontres régulières
- avec la Préfecture via des réunions spécifiques

Quel est le rôle de la Métropole sur le territoire de la commune ?

La Métropole a en charge la gestion des voiries communales : leur entretien, leurs aménagements.

Mais aussi l'éclairage public, l'instruction des demandes d'urbanisme (permis de construire), le ramassage des ordures ménagères et des encombrants sur rendez-vous, gestion de la déchetterie de Grand-Couronne.

Actus Mairie

Mise en scène de La Bouille en 33 actes

La Bouille se raconte avec la mise en scène théâtrale de 33 panneaux explicatifs de son patrimoine architectural, pictural, littéraire et gustatif.

La pose de 33 panneaux touristiques début juillet 2021, est l'aboutissement d'un long travail de recherches, de mise en forme visuelle, littéraire et multilingue.

Une première étape, démarrée il y a prés de 5 ans, est l'œuvre d'une équipe réunie autour d'Agnès Thomas Vidal qui en a été la cheville ouvrière. Cette étape a mené à l'installation sur la voirie de panneaux provisoires qui a permis de tester l'intérêt grandissant du public.

C'est donc tout naturellement que la nouvelle municipalité, élue en 2020, a persévéré pour finaliser cette ambition culturelle et touristique. Cela n'a pas été sans péripétie, puisqu'en associant des financeurs, comme le Département, il a fallu revoir en totalité la charte graphique en pleine période de restriction Covid.

L'ensemble des 33 panneaux a été reconfiguré avec le concours extérieur d'un graphiste mais aussi d'un organisme de traduction en langues étrangères. Et grâce à un QR code imprimé sur les panneaux, les textes sont accessibles en Anglais, en Allemand, en Espagnol, en Italien, et même en Japonais. Cette réalisation a coûté 18 000 € financé à 40% par la Métropole, 40% par le Département et 20% par la Commune.

La Mairie s'isole

Le bâtiment de la Mairie, édifié en 1935, tel que visible en couverture, n'a fait l'objet d'aucune rénovation depuis sa construction, hormis le premier étage.

En 2005, le premier étage qui abritait un logement de fonction a été aménagé en bureau en même temps que la construction de l'école actuelle « Le Petit Prince ».

Cette année, ce sont les locaux du rez-de-chaussée qui feront l'objet de travaux d'isolation thermique. Les fenêtres d'époque en simple vitrage seront remplacées dans la salle du Conseil municipal comme dans la garderie.

Profitant du Plan de Relance de l'Etat, la commune a déposé un dossier de rénovation énergétique qui a été accepté. Les travaux retenus à l'issue d'une étude de diagnostic énergétique établi par la Métropole, sont les suivants :

- isolation thermique des combles par soufflage, des murs par doublage intérieur, des fenêtres et portes extérieures par remplacement.

- rénovation de la chaufferie par deux chaudières murales gaz à condensation.
- remplacement des radiateurs et des luminaires par LED basse consommation.
- amélioration de la ventilation par grilles auto réglables.

L'ensemble des travaux représente un gain énergétique annuel de 54% soit 53 400 kWh, soit aussi 11 tonnes de CO_2.

Le coût global des travaux qui s'élève à 187 000 € TTC est financé comme suit : Etat 47 % , Département 20 %, Commune 33 %.

La voirie se rénove

Plusieurs travaux de voirie ont été commandés par la commune et réalisés par la Métropole cet été :

Allée des Frênes :réfection partielle de voirie
Place du Bateau : réaménagement du trottoir .
Rue du cimetière : mise en bitume d'une impasse.

Actus Mairie

Budget 2021

Le budget 2021 de la commune a été voté lors du Conseil municipal du 29 mars dernier.

Ce budget est équilibré en dépenses et recettes à la fois en section de fonctionnement (vie quotidienne de la commune, soit des dépenses et recettes récurrentes) et en section d'investissement .

- Section de fonctionnement : dépenses = recettes = 604 388 €
- Principales recettes : impôts locaux, dotations de l'État, parking municipal, location de la salle polyvalente
- Principales dépenses : charges de personnel, dépenses d'énergie pour les bâtiments communaux, subventions aux associations, contrats de maintenance, intérêts de la dette communale
- Section d'investissement : dépenses = recettes = 256 734 €
- Dépenses : mise en place du nouveau circuit de panneaux touristiques, réfection des noues de la salle polyvalente Saint-Exupéry, entretien du camion communal, rénovation énergétique de la Mairie.
- Recettes : subventions de l'État, du Département de Seine-Maritime et de la Métropole Rouen Normandie, et récupération d'une partie de la TVA payée 2 ans plus tôt (16,404% sur les 20 % réglés lors des investissements 2019).

Soit un budget total de 861 122 € en 2021

Endettement au 31/12/2020 : 814 170 € (emprunts contractés par le passé pour la construction de l'école, les travaux de rénovation de la salle polyvalente et l'acquisition des ateliers municipaux situés rue des Canadiens)

Cet endettement a diminué de 210 000 € en 3 ans (1 024 000 € fin 2017).

Accidentologie :

Des dispositifs de sécurisation routière ont également vu le jour .

Devant le garage du bac : mise en place d'un STOP

Côte de Maison Brûlée RD132 : mise en sens unique du tronçon vers Bourg-Achard, pour éviter une priorité à droite en plein virage.

D'autres dispositifs ont été mis à l'étude pour ralentir la vitesse des véhicules et diminuer les accidents :

Côte de Maison Brûlée, Chemin d'Heurtebise, Côte Albert Lambert et Quai de Caumont.

La Bouille de Noël

Trois sapins de Noël seront mis à disposition des Bouillaises et Bouillais en décembre prochain.

L'objectif est de les décorer collectivement, chacun pouvant apporter guirlandes, boules ou décorations. Deux d'entre eux seront installés dans le Vracq et un dans le centre-bourg.

Vous pouvez également fabriquer vos décorations vous-même.

Nous comptons sur vous pour mettre en valeur ces arbres de Noël .

Archives

Le Vracq : du Château au lotissement

Le projet d'aménagement du site du Vracq était à la une des programmes des candidats aux élections municipales de 1977.
Les terrains qui appartenaient à la municipalité ont été cédés à un promoteur immobilier en 1980 et le projet présenté au conseil municipal prévoyait une première phase de 155 logements (59 pavillons et 96 appartements répartis dans 5 immeubles).

Le Vracq avant 1980

Une seconde tranche de 100 logements supplémentaire avait été envisagée puis abandonnée définitivement par le classement en zone non constructible de la peupleraie et l'arboretum en décembre 1986.
L'objectif de ce projet était d'accroitre la population en faisant venir des jeunes ménages dans le village, de développer le commerce local et la vie associative et donc d'apporter un nouvel élan au village. Les travaux débutèrent au printemps 1981.

L'accroissement rapide de la population :
550 habitants au recensement de 1982,
806 en octobre 84 et plus de 900 prévus à l'achèvement du projet) a nécessité des travaux de renforcement des divers réseaux d'infrastructures d'eau, d'assainissement et d'électricité.

Mais quid de l'extension des locaux scolaires devenue indispensable, le programme d'urbanisation du Vracq accueillant essentiellement des jeunes ménages avec une rotation importante des locataires, les appartements étant des F2 et F3.

Si cette notion d'extension était notée dans le POS (plan d'occupation des sols), aucune obligation n'était prévue lors de la construction de la résidence.
9 naissances en 83, 20 en 84, 18 en 85 et 24 en 86 : comment assurer l'accueil des enfants avec les locaux existants ?

En 1985, déjà 33 enfants inscrits en maternelle alors comment accueillir ceux des prochaines rentrées ?
Il est donc décidé en urgence l'ouverture de 2 classes maternelles dans les locaux de la salle polyvalente à compter du 5 janvier 1987.
Ces locaux scolaires sur 3 sites perdureront jusqu'à l'ouverture du groupe scolaire "Le Petit Prince" en septembre 2006.

Construction Salle Polyvalente en 1982

La création de la résidence du Vracq a entrainé un changement de la structure et de la physionomie du village, un nouvel équilibre s'est installé même si lors de ses voeux en janvier 1985, Mr Jean Thomas (Maire) insiste sur la "nécessité d'une plus étroite intégration entre les anciens du Vieux Bourg et les jeunes du Vracq" .

Alors 40 ans après les résidents du Vracq sont-ils enfin intégrés au village ? Les anciens nous disent qu'il faut 30 ans pour être Bouillais !
Mais grâce au Vracq, l'école a perduré et l'on connait tous l'importance d'une école pour la survie d'un village.

Et si la population de La Bouille a baissé depuis quelques années, c'est aussi lié en partie à certains propriétaires du Vracq qui ne sont plus "tout jeunes" mais qui sont restés , bien que leurs enfants aient grandi et quitté le nid, car ils sont très attachés à leur village.

Construction de la résidence du Vracq en 1984

Références :
« Le charbonnier et les impressionnistes »
de Marc-Henri Tellier.
Historique et chronologie :
Anciens bulletins municipaux, procès-verbaux des conseils municipaux,
Francis Duquesne,
pour l'évocation de ses précieux souvenirs,
Anciennes photographies trouvées sur le site :
www.facebook.com/moulineauxlabouille/photos
Prochainement sur le site « labouille.fr »
Article de Christine De Araujo et Joël Nouvel

Vue aérienne du Château du Vracq et de ses dépendances en 1948.

Le Château du Vracq et ses dépendances à La Bouille

François Depeaux, riche industriel, mécène et philanthrope, vivant entre Rouen, Paris et Swansea au Pays de Galles, où il possédait une mine d'anthracite, l'homme que la classe moyenne supérieure de Rouen appelait « le charbonnier » était également un inventeur prolifique.

Il aurait acheté au début du siècle dernier, cette propriété « Château du Vracq et ses dépendances à La Bouille » en vue de l'extension du port de Rouen.
La superficie du domaine, d'un peu plus de 34 hectares, représentait plus du quart de celle de la commune. Une partie des terrains se situait sur la commune voisine de Moulineaux.
Cette propriété située à l'entrée du village, au bord de Seine, était constituée d'un château (maison d'habitation) au toit d'ardoises, qui comprenait un rez-de-chaussée et deux étages.
Il y avait une ferme, un jardin potager, des étables, des écuries, un pressoir avec cellier, des prairies, des pâturages et vergers notamment plantés de pommiers.
Un fermier était chargé de gérer le domaine et un locataire occupait la demeure.

Cette magnifique propriété est malheureusement détruite aujourd'hui.

Connaisseur, collectionneur passionné, il possédait entre 1880 et 1920 plus de six cents tableaux, de Courbet à Dufy en passant par les impressionnistes qui ont sa préférence.
Entre autres, Caillebotte, Gauguin, Guillaumin, Lebourg, Monet, Morisot, Pissarro, Renoir, Sisley et Toulouse-Lautrec figuraient dans sa collection,

qu'il recevait pour certains d'entre eux dans ses diverses propriétés où il les hébergeait, y exposait leurs œuvres.
C'est grâce à François Depeaux que Sisley a fréquenté notre village et a immortalisé les bords de Seine à La Bouille.

Albert Lebourg, autre protégé de François Depeaux, a certainement rencontré l'industriel dans sa propriété bouillaise, qui aimait promener ses invités en Seine sur son magnifique Yacht « La Dame Blanche » qui a souvent accosté au ponton du Bateau de La Bouille.
Il était aussi un ardent défenseur de l'École de Rouen, soutenant notamment Delattre, Lebourg, Pinchon, et Sisley en organisant des expositions à Paris pour mieux les faire connaître.

François Depeaux décède le 11 octobre 1920 à 67 ans.

La magnifique propriété aurait été rachetée par la famille Bruyet.

Durant l'occupation, le beau château fut réquisitionné par les troupes allemandes et abandonné dans un état déplorable à la fin de la guerre. Dans les années 70, le château en partie en ruines fut rasé, pour des raisons de sécurité et afin d'agrandir l'aire de caravaning existante utilisée par les ouvriers en déplacement qui travaillaient sur la rive gauche.
Du Château, seule l'aile perpendiculaire à la route de Moulineaux où habitait la famille Neveu fut conservée, puis rasée, elle aussi, dans les années 1980, pour la construction du lotissement. De cette grande propriété, il ne reste aujourd'hui que « La vieille maison » anciennement ferme « Delamare » puis « Carpentier » après-guerre et transformée en 2 logements locatifs.

Une allée François Depeaux a été inaugurée en 2012 à La Bouille. Elle se situe le long de La Seine, chemin du halage, de la cale du bac en allant vers Moulineaux, bordant l'emplacement de l'ancienne **propriété du Château du Vracq** qui fut une de ses propriétés.

Vie associative

Quelques nouvelles du Club en cette période 2020 / 2021 contrastée à laquelle nous nous adaptons en fonction des contraintes sanitaires qui nous obligent à prendre des mesures de protection pour le bien-être de toutes et tous, en espérant que celles-ci soient bénéfiques afin d'éradiquer les virus qui nous menacent depuis maintenant plus d'une année : port du masque et gel bactériologique étant les mesures de protection dans un premier temps, cette saison.

Malgré tout, les cours ont repris en fonction des annonces gouvernementales et de la FFT. Durant cette période, notre moniteur a dû organiser ses séances de rattrapage dès que le climat le permettait, ce qui ne fut pas toujours facile à gérer, vous le comprendrez.

En dernière nouvelle nous apprenons début Septembre le départ de notre professeur de tennis , ainsi les cours des mercredis pour les enfants ne pourrons reprendre dès cette rentrée 2021 ainsi que pour les adultes, les jeudis .

Le Club continue malgré tout, nous réfléchissons à une permanence pour toute personne souhaitant être licenciée et pouvoir jouer dans la salle. En attente d'autres informations , recevez nos très sincères salutations sportives.

Renseignements : 0684445898 - 0235181195.

Le Président : Didier Gilles et
les membres du bureau

Le concours de peinture organisé par l'association **« La Bouillotte »** s'est déroulé les 4 et 5 septembre sur le thème de « La Bouille en fête ».Nous avons exposé une quarantaine de tableaux dans le Grenier à sel avec des techniques différentes. Nous avons reçu la visite de près de 400 visiteurs pendant ce WE, durant lequel nous avons fait de belles rencontres.

Les lauréats du concours 2021 ont été :

Prix de l'association : Pierre PETIT
Prix du public : Danièle GOUBY

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 3 et 4 septembre 2022 pour une nouvelle journée peinture dans les rues.

"Les Fous de Volants Bouillais" est une association sportive de badminton basée à La Bouille. Que vous recherchiez la pratique d'un sport pour vous divertir ou une activité physique afin de vous dépenser, dans les deux cas vous serez les bienvenus parmi nos joueurs de tous niveaux. L'association vous propose deux séances gratuites avant de vous inscrire. Toutes les infos sur notre page Facebook.

Vie associative

L'Amicale des Ainés

Enfin l'amicale s'est remise en marche en 2021 et les 2 sorties théâtre et Etretat ont apporté un rayon de soleil durant cette période morose. Espérons que les contraintes liées au Pass Sanitaire ne vont pas freiner la dynamique de notre association. Il reste des places disponibles dans le bus au départ de La Bouille pour la visite des villages illuminés de Juvigny-Sous-Andaine programmée le 10 décembre 2021. Les Ainés non adhérents peuvent se joindre à nous. Pour plus d'infos, contacter le 0679832882.

Commerce

Je veux du cuir !

Cuir des Méandres

Après 35 années de service dans la commune, Patrice et Gina Legouest ont décidé de prendre leur retraite, bien méritée ! Par leur activité, ils ont contribué au rayonnement de La Bouille et à la mise en valeur de l'artisanat local.

Face à l'absence de repreneur, la Municipalité a sollicité la presse locale pour tenter de faire perpétuer cet atelier artisanal. Après de nombreuses candidatures, c'est finalement Marion Lafourcade qui a repris le Cuir des Méandres, de nouveau ouvert depuis fin juillet. Nous lui souhaitons une bonne installation dans le village, et le même succès que M. et Mme Legouest !

Vie culturelle

Ça s'est passé chez nous cet été !

M Festival… Première !

Le 29/08 a eu lieu la première édition du M festival. Créé par une association bouillaise, cet événement a permis aux personnes venues nombreuses ce jour là de profiter de concerts gratuits tout au long de la journée. Six représentations de style musical différent allant de la musique classique au jazz en passant par le blues ou le rock ont résonné dans le cœur du bourg. Le beau travail d'organisation de cette nouvelle équipe de bénévoles a su rendre cette journée riche en découverte musicale. Une première réussie qui, espérons le, marque le début d'une longue série.

En apesanteur ?

Dans le cadre du Rouen Metropole Plein R, la commune a bénéficié d'une prestation de qualité. Le 14/08, « La Roue de la Mort », spectacle interprété par trois artistes dont un Bouillais, s'est installée pour la première fois sur le sol de la commune (et dans les airs) pour faire découvrir une performance mélangeant équilibre et acrobatie aérienne. Un événement impressionnant et tout à la fois comique qui a su conquérir petits et grands venus nombreux.

Sur des airs alléchants

Dans le cadre du projet Metropole Rouen Plein R a eu lieu le 20 juillet 2021, place St Michel, un « karaoké culinaire » orchestré par un duo d'artistes de la compagnie Zaméliboum.

Le 14 juillet a retrouvé son célèbre Vide Grenier, annulé l'an passé…
Et les visiteurs étaient au rendez-vous.

Le cirque « Camel » a posé ses valises du 20 au 22 juillet sur le terrain de foot ...

Agenda

Sortir à La Bouille !

Salon de la sculpture
Du 23 au 31 octobre
Grenier à sel

Vide dressing
16 et 17 octobre
Salle polyvalente

Salon du vin /Vinomedia
Du 29 au 31 octobre
Salle polyvalente

Expo photos
« La Nature en images »
Du 4 au 11 novembre
Grenier à sel

Soirée Beaujolais
Cabaret improvisation théâtrale
19 novembre
Salle polyvalente

Bourse aux jouets
21 novembre
Salle polyvalente

Marché de Noël
4 et 5 décembre
Salle polyvalente

Expo peinture « La Boukle »
Du 4 au 12 décembre
Grenier à sel

Café de la Poste

RESTAURANT ET SALON DE THÉ

6, place du bateau
76530 La Bouille

Tél : 02 32 11 39 96
cafedelapostelabouille@gmail.com

ouvert du mardi au dimanche

La Maison Blanche
Restaurant

Ouvert
du mercredi
au dimanche midi
et tous les jours fériés

Mina et Grégory DERASSE - 1 quai Hector Malot - 76530 La Bouille
la_maisonblanche@yahoo.fr
Tél. 02 35 18 01 90 - restaurant-lamaisonblanche.com

Les échos du « Petit Prince »

Actualités (textes écrits avec les enfants)

A LA DECOUVERTE DES PLANTES

Vendredi 7 mai 2021, nous sommes allés dans la Peupleraie pour y découvrir les plantes

Nous avons commencé par le goût : Marie, l'animatrice, a cueilli des orties et en a mangé. Certains ont gouté ; ils ont aimé. D'autres non. Nous avons continué avec les odeurs. Marie nous a fait sentir des plantes dans un pot. On devait retrouver les mêmes dans la nature : des plantes aux petites fleurs violettes qui s'appellent le lierre terrestre et qui sont pleines de vertus. Nous avons poursuivi avec le toucher : on a touché une plante qui était cachée dans un petit sac , elle était douce. . On a dû la retrouver dans la nature en touchant avec notre main. Pour finir, nous avons utilisé notre vue. On a fabriqué un joli petit tableau en collant des fleurs et des plantes sur un petit papier. C'était chouette ; ça nous a beaucoup plu.

LES PETITES BÊTES

Mardi 15 juin, nous sommes allés à la peupleraie pour découvrir les petites bêtes qui vivent dans le sol et comprendre à quoi elles servent.

On a traversé des hautes herbes pour aller dans une clairière entretenue par des petits lapins .Marine nous a montré des feuilles en train de se décomposer. On a cherché les petites bêtes qui vivent dans le sol .Nous avons trouvé des araignées, des coccinelles, des chenilles, des vers de terre, des opilions, des cloportes Puis Marine a mis chaque petite bête dans un bocal .On a pu les observer attentivement C'est une sortie qui nous a beaucoup plu : on a adoré prendre les petites bêtes dans nos mains.

Au revoir Madame la Directrice !

Pascale Heurtevent-Jacquemin, Directrice de l'école « Le Petit Prince » a décidé de prendre sa retraite à la fin de l'année scolaire en juillet 2021.
Elle a démarré sa carrière à La Bouille en 1984 comme institutrice après être passée par Le Havre, Rouen « Grand Mare » et Le Val De La Haye pour revenir à La Bouille et y rester !
Au cours de sa carrière, notons que Pascale a reçu les palmes académiques. Au-delà de ses compétences d'enseignante, notre dynamique directrice a animé la commune à de nombreuses occasions en organisant la semaine du goût, les spectacles de fin d'année, les beaux stands de l'école du marché de Noël et des kermesses mémorables. Passant les réformes diverses avec brio, elle part après deux années de contexte COVID qui furent dures mais toujours gérées d'une main de … maîtresse ! Sa collègue Audrey Duval va assurer le rôle de Directrice pour l'année scolaire 2021/2022. Nous souhaitons bon courage au nouvel instituteur, Tom Soloy.
Impliquée dans la vie de la commune depuis de nombreuses années, notamment au travers de l'Animation Bouillaise, nous ne serons pas sans revoir notre jeune retraitée…ce n'est qu'un au revoir Mme La Directrice.
Bonne retraite Pascale…

Vie scolaire

Les effectifs de classe

Cette année nous pouvons compter 68 élèves à l'école de La Bouille dont environ 50 élèves par jour qui profitent de la cantine scolaire.

Tarifs cantine

La tarification de la cantine scolaire évolue pour l'année scolaire 2021-2022. Dans un souci de soutien aux familles bouillaises, la Municipalité a fait le choix d'inscrire la commune dans un nouveau dispositif d'État : « la cantine à 1€ ».

Ce dispositif permet aux familles éligibles de bénéficier d'un tarif à 1€ par repas pour leur(s) enfant(s), la commune bénéficiant elle d'une compensation financière par l'État. L'objectif est de rendre la cantine accessible au plus grand nombre.

Le critère retenu pour vérifier l'éligibilité des familles est le quotient familial CAF, une grille tarifaire progressive avec 3 échelons a ainsi été créée.

Ce dispositif est mis en place pour une durée de 3 ans et fera l'objet d'une évaluation par les élus pour l'ajuster et/ou le pérenniser dans le temps.

Centre de loisirs Petit-Couronne & Grand-Couronne : aide financière aux familles bouillaises.

Afin de permettre une prise en charge des enfants bouillais les mercredis et pendant les vacances scolaires (lorsque la garderie municipale est fermée), le Conseil municipal a signé des conventions avec les centres de loisirs de Grand-Couronne et de Petit-Couronne.

Des places sont ainsi réservées pour des enfants bouillais et la Commune de La Bouille participe à hauteur de 50% des frais facturés aux parents.

Grand-Couronne :

Le centre de loisirs Jean Coiffier est situé à l'entrée de la forêt des Essarts, à proximité de la voie rapide. Ce centre accueille les jeunes de 4 à 14 ans. Les inscriptions se font au service Enfance de la Mairie de Grand-Couronne. Tél.: 02 32 11 53 78

Petit-Couronne :

Le centre est situé rue de la Pierre Naudin, non loin de la piscine « L'Archipel ».
Inscription par téléphone : 02 35 67 15 47

Neuf - Rénovation - Entretien

Pascal AUZANNE

02 32 20 53 95
06 08 70 31 29

COUVERTURE - CHARPENTE - ETANCHEITE
ZINGUERIE - DEMOUSSAGE
PEINTURE sur TOIT
poêles à bois

17, route de Rouen - 27310 La Trinité de Thouberville
auzannecouv@orange.fr - Fax : 02 32 20 53 94

Primo Pneu

VOS PNEUS A PRIX COMPETITIFS

Le lundi de 13h30 à 18h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h30
Le samedi de 8h30 à 14h

35 Avenue du Général Leclerc - 76530 GRAND-COURONNE
Tél. : 02 35 18 05 03 - 06 09 68 17 32 - Fax : 09 70 61 41 65
www.primo-pneu.fr

LA BOUTIQUE - Place du Bateau La Bouille
09 81 78 09 79.

Restaurant
Les Gastronomes

1, place du Bateau
76530 La Bouille
Tél : 02 35 18 02 07

Fermeture hebdomadaire :
mercredi et jeudi

www.lesgastronomes-labouille.eu

TRAVAUX PUBLICS

MULTI RESEAUX

TERRASSEMENT
VOIRIE
ASSAINISSEMENT

RÉSEAUX DIVERS
DEMOLITION
GENIE-CIVIL FORAGE

SAHURS 02 35 34 96 84

Roumois Color

PEINTURE ET ACCESSOIRES
VÊTEMENTS DE TRAVAIL EPI
OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

Vente aux Professionnels et Particuliers

Tél : 02 27 36 59 25
contact@roumoiscolor.fr
1 place Caillemare - 27310 ST OUEN DE THOUBERVILLE
roumoiscolor.fr